



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 11 septembre 2005

Monsieur PELISSARD

Député-Maire de Lons le Saunier

Hôtel de Ville

39000 Lons le Saunier

Objets : Aménagement giratoire rue Louis Rousseau et Aménagement de la place de l'Hôtel de ville

Monsieur le Député-Maire,

Nous vous remercions de nous avoir envoyé le projet de l'aménagement du giratoire rue Louis Rousseau (courrier du 2 septembre).

Cependant nous ne comprenons pas l'objet de ce courrier. En effet le projet est déjà bien avancé puisque les travaux débuteront le lundi 19 septembre 2005. Qu'attendez vous au juste de VÉLO QUI RIT ?

Que pouvons nous vous dire ? Nous notons un point positif du projet, celui de la mise en double sens de la rue Louis Rousseau. Il permet à terme d'intégrer cette portion dans un itinéraire de traversée de Lons le Saunier, itinéraire pouvant passer par la gare. Nous avons l'intention de vous solliciter pour réaliser un aménagement en contre sens cyclable de la rue Louis Rousseau.

Toutefois, ce projet, une fois de plus, **répond principalement à la logique du déplacement en voiture**, et intègre celle des cars. Vous notez dans votre courrier la possibilité d'utiliser les trottoirs pour les cyclistes enfants. Qu'en est-il des autres usagers à vélo.....aucun traçage sur la chaussée, avec 2 bretelles qui ne facilitent pas la prise en compte des vélos en sortie de giratoire.... Inutile de souligner, l'importance de ce giratoire puisqu'il dessert une infrastructure sportive très utilisée.

Voilà, vous l'aurez compris nous sommes déçus aujourd'hui de la manière dont nous pouvons échanger sur des projets concrets d'aménagements urbains.

A maintes reprises, dans des courriers, nous vous avons fait part de notre constante disponibilité pour échanger sur des projets d'aménagements urbains.... (cf notamment le courrier du 26 avril 2005).



Nous pensons réellement que ce n'est pas au stade des travaux qu'il faille solliciter des remarques d'usagers pour intégrer des logiques différentes de celle des automobilistes.

Nous attendons toujours d'être contactés par vos services pour participer à la réflexion du projet d'aménagement de la place de l'Hôtel de ville au stade projet et non à la veille des travaux (cf même courrier du 26 avril 2005).

En espérant qu'un jour, la problématique des itinéraires cyclables soit vraiment intégrée aux différents projets d'aménagements urbains de la ville de Lons le Saunier bien en amont de la phase travaux, recevez Monsieur le Député-Maire, nos sincères salutations véloquiritistes.

Marie LOUESSART
Présidente de VÉLO QUI RIT

